

**ASSOCIATION**

***“ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT” (E.B.E.)***

***ATAKPAME - AGBONOU (QUARTIER CAMPEMENT)***



***RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2019***

***Récépissé N° 0427 /MATDCL/ SG /DLPAP/ DOCA/ 2012 ; Tél. : 91 95 04 03 ; BP : 156 Atakpamé ;***

***E-mail : escaglio @ yahoo.fr***

## SOMMAIRE

<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<b><i>Sigles et Abréviations : .....</i></b>	<b><i>03</i></b>
 <b><i>EBE : ENSEMBLE POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT</i></b> 	
<b><i>I- Présentation de l'Association : .....</i></b>	<b><i>05</i></b>
<b><i>II- Partenaires Techniques et Financiers de l'Association : .....</i></b>	<b><i>06</i></b>
 <b><i>CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS "LE VILLAGE DE LA JOIE"</i></b> 	
<b><i>I- Présentation du Centre : .....</i></b>	<b><i>07</i></b>
<b><i>II- Niveau Administratif : .....</i></b>	<b><i>08</i></b>
<b><i>III- Organisation des Activités internes du centre : .....</i></b>	<b><i>12</i></b>
<b><i>IV- Autres Actions sur le terrain : .....</i></b>	<b><i>34</i></b>
<b><i>V- Evaluation des Activités : .....</i></b>	<b><i>37</i></b>
<b><i>VI- Perspectives d'Avenir : .....</i></b>	<b><i>39</i></b>
<b><i>Conclusion : .....</i></b>	<b><i>40</i></b>

**ANNEXES**

- I- Liste de volontaires envoyés par 'Terre de l'Espoir Afrique'**
- II- Tableau des formations effectuées pour le personnel**
- III- Liste des nouveaux cas accueillis en 2019**
- IV- Liste des enfants présents au centre au 31/12/2019**
- V- Statistiques des cas présents au « Village de la Joie » au 31/12/2019**
- VI- Répartition des enfants par tranche d'âge**
- VII- Cas traités à l'infirmerie du centre /maladies les plus fréquentes/  
Visites professionnelles/prestations hospitalières pour l'année 2019**
- VIII- Prestations préventives effectuées en 2019**
- IX- Liste des thèmes de causeries pour les enfants**
- X- Liste des projets de vie personnalisés (PVP) rédigés en 2019**
- XI- Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement**
- XII- Liste des enfants dont la régularisation de l'ordonnance est en cours**
- XIII- Liste des actes de naissance et jugements supplétifs établis**
- XIV- Liste des enquêtes sociales effectuées pour obtention de  
l'ordonnance de placement**
- XV- Liste des enquêtes sociales effectuées pour l'admission en internat**
- XVI- Liste des enquêtes pour déclaration d'abandon**
- XVII- Liste des autres documents rédigés par les agents sociaux**
- XVIII- Liste des enquêtes de moralité**
- XIX- Liste des enfants réinsérés en 2019**
- XX- Liste des enfants en transit**
- XXI- Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2019**
- XXII- Liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2019/2020**

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**MASPFA** : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

**DGPE** : Direction Générale de la Protection de l'Enfant

**DRASPFA** : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DPASPFA** : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DRPE/Plateaux** : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux

**E.V.** : Enfants Vulnérables

**E. Rue** : Enfants de Rue

**E.A.** : Enfants Abandonnés

**O.M.** : Orphelin de Mère

**O.P.M.** : Orphelin de Père et de Mère

**O.P.** : Orphelin de père

**M.M.M.** : Mère Malade Mentale

**M.H.** : Mère Handicapée

**P.V.P.** : Projet de Vie Personnalisé

**E.B.E.** : Ensemble pour le Bien être de l'Enfant

**V.D.J.** : Village De la Joie

**BNCE** : Bureau National Catholique pour l'Enfant

**CEET**:Compagnie Electrique du Togo

**EPP**: Ecole Primaire Publique

**EPC**: Ecole Primaire Catholique

**UMMI:Union Médicale Missionnaire Italienne**

**FAK:Foyer Avenir Kamina**

**CHR: Centre Hospitalier Régional**

**CMS: Centre Médical de Santé**

**CEG :Collège d'Enseignement Général**

**DRE-P: Direction Régionale de l'Enseignement – Plateaux.**

## **I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

Nom de l'Association :E.B.E. Ensemble pour le Bien Etre de l'enfant.

Adresse : BP. : 156 –Atakpamé (Préfecture de l'Ogou).

Tel. : 00228 91 95 04 03.

E-mail : [escaglio@yahoo.fr](mailto:escaglio@yahoo.fr) .

Créée le 02/08/2011 lors de l'Assemblée constitutive à Atakpamé et enregistrée sous le n° 0427/MATCL/SG/DLPAP/DOCA du 12 avril 2012 au Ministère de l'Administration Territoriale, l'Association E.B.E est localisée dans la Région des Plateaux précisément à Atakpamé quartier Agbonou Campement (préfecture de l'Ogou).

Son but est d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économique, physique, morale et psychologique des enfants orphelins et vulnérables au Togo en général et ceux des Plateaux en particulier.

Pour ce faire, E.B.E a mobilisé ses ressources pour créer le Centre d'Accueil résidentiel, "Le Village de la Joie" dont la finalité est d'assurer aux enfants vulnérables un cadre de protection, d'assistance psychologique, de participation sociale qui permettront leur développement et leur bien-être personnel.

Le présent rapport fait ressortir les activités menées par l'Association au cours de l'année 2019 au niveau administratif, société civile et terrain dans le domaine qui lui est spécifique, la protection de l'enfant vulnérable. D'une manière spécifique on prend en compte les activités de différentes natures (sanitaire, éducative, pédagogique....) réalisées pour la gestion de la structure, « le Village de la Joie » ainsi que les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les perspectives pour l'année 2020.

## **II- PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION**

### **1- Partenaires nationaux**

MASPFA : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfant ;

DRASPFA : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DPASPFA : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DRPE/Plateaux : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux ;

La Brigade des gendarmeries de la Région des Plateaux ;

Le Commissariat de police de la région des Plateaux ;

L'Inspection de l'Enseignement Secondaire ;

L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;

DRE-P : Direction Régionale de l'Education - Plateaux ;

La Mairie d'Atakpamé ;

ONG CREUSET –TOGO à Sokodé ;

BNCE –Togo Antenne d'Atakpamé ;

CHR Atakpamé ;

CMS « Bon Secours » Agbonou - Atakpamé ;

CMS "Anna Maria" Agbonou– Atakpamé;

CMS « Piscine de Siloé » Agbonou-Campement ;

FAK –Kamina, Atakpamé-préfecture de l'Ogou ;

ONG "CASA" Adéticopé (LOME) ;

CREJE-ATAKPAME ;

CEG Agbonou- Campement ;

EPP- CEET Agbonou -Campement ;

"EPC Sacré Cœur " Atakpamé Agbonou ;

Association "Terre de l'Espoir Afrique"-Atakpamé.

### **2- Partenaires internationaux**

Association "les Amis du Togo "-Verona (Italie) ;

Fondation "Pro.SA"(Italie) ;

Association "Coup de cœur " -Strasbourg (France) ;

Association GAIA –Bretagne (France) ;

Paroisse « saint Thomas »-Levata (MN-Italie) ;  
 Paroisse « Saint Maurizio Martire »-Redondesco (Italie) ;  
 Maison du Clergé "St Vincent de Paul "Bologna (Italie) ;  
 Congrégation "Servantes de Sacré-Cœur de Jésus Agonisant "-Lugo (Italie) ;  
 Fondazione "San Zeno" (Italie);  
 Gruppo "Pedrollo"- Verona (Italie) ;  
 Union Médicale Missionnaire Italienne (UMMI) Verona (Italie) ;  
 Paroisse "saint Bartolomeo" Bagnara (Italie) ;  
 Association Mile ONLUS-Bancole di Porto Mantovano (Italie) ;  
 Mr PULICI Pietro-MERATE (Italie);  
 Association ASET- Bretagne (France).

## **CENTRE D'ACCUEIL " LE VILLAGE DE LA JOIE "**

### **I- PRESENTATION DU CENTRE**

Le Village de la Joie est un centre d'accueil résidentiel pour les enfants vulnérables. Il accueille donc de façon temporaire, les enfants qui sont dans une situation personnelle ou familiale pouvant menacer leur santé, leur développement ou leur intégrité physique, morale ou mentale.

Le Centre accepte tout enfant togolais de zéro (0) à huit (08) ans, sans discrimination d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, et d'origine sociale, qui se trouve dans l'une des situations difficiles ci-dessous mentionnées (cf. Article 276, code de l'enfant) :

- enfants orphelins de mère ou des deux parents ;
- enfants recueillis, abandonnés ou retrouvés ;
- enfants exposés à la négligence et au vagabondage ;
- enfants exposés à un manque notoire et continu d'éducation et de protection ;
- enfants exposés à un mauvais traitement habituel.





Conformément à sa mission et dans le désir de venir en aide à un plus vaste nombre d'enfants en difficulté, le centre assure le service d'accueil aussi pour des séjours de courte durée (transit) ou en milieu semi ouvert (garderie) ainsi que une assistance à domicile pour tous ces cas qui peuvent bénéficier des appuis alimentaires ou sanitaires du centre sans être intégrés dans la structure. La collaboration et confrontation avec les services étatiques de protection de l'enfant (DGPE, Service de l'Action Sociale, Tribunal des Mineurs) constituent de plus en plus un point incontournable et essentiel de son activité de protection des enfants en danger.

## **II- NIVEAU ADMINISTRATIF**

### **1- Procédures administratives**

#### **Au niveau administratif nous pouvons mettre en évidence :**

- ❖ La progressive mise en conformité du centre aux dispositions prévues par le décret n° 2010-100/PR du 4 août 2010 fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil au Togo, a conduit l'équipe directive à élaborer les documents et fiches suivants :
  - le rapport d'activités pour l'année 2018,
  - le rapport financier pour l'année 2018 et le budget prévisionnel 2019 ;
  - le plan d'action prévisionnel 2020,
  - la fiche de référencement,
  - la fiche relative aux documents contenus dans le dossier personnel,
  - la déclaration de décès,
  - la fiche de suivi des enfants réinsérés ou à domicile.
- ❖ La collaboration avec l'organisme « SOS- Village d'Enfants », dans le cadre du projet finalisé à l'identification des familles d'accueil, a été provisoirement interrompue dans l'espoir de trouver un meilleur terrain d'entente pour le transfert d'une structure à l'autre des enfants candidats au placement alternatif.
- ❖ Le Comité de Gestion qui appuie la Direction dans la prise des décisions pour le centre, continue ses réunions mensuelles et à chaque fois que le besoin se fait sentir (réunions extraordinaires).  
Régulières sont les relations du comité avec les instances étatiques et de protection des enfants (le service local de l'Action Sociale, le Tribunal des mineurs, la Mairie) pour la bonne marche des activités du centre.

- ❖ Après les démarches effectuées en 2018, la Direction a finalisé la constitution du dossier pour la demande de l'agrément du centre et en août 2019 le dépôt du dossier est effectué auprès du service de l'Action Sociale d'Atakpamé.
- ❖ Nous signalons aussi la constitution et le dépôt au Tribunal des Mineurs d'Atakpamé des dossiers pour l'obtention de la déclaration d'abandon de quatre de nos enfants dont les parents sont introuvables et inconnus.
- ❖ Depuis le mois de novembre le centre a été associé aux activités du Projet **PASPEV-Togo**, Projet d'Appui aux Structures de Protection des Enfants Vulnérables au Togo .Fruit de l'initiative conjointe de l'association CREUSET-TOGO et de RESAEV –TOGO (Réseau des structures d'Accueil des enfants vulnérables au Togo) et de leurs partenaires, l'association allemande Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) et la Coopération Allemande (BMZ), le projet, sur une durée de trois ans, veut renforcer la protection des enfants dans six structures d'accueil du Togo et les amener à accéder à l'échelle de centres performants à travers le transfert de compétences et les appuis divers. "Le Village de la Joie", après plusieurs rencontres préparatoires et d'échanges avec les initiateurs, a été ainsi associé à cet important partenariat qui lui permettra d'améliorer considérablement les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants en situation de détresse et de se conformer davantage aux droits des enfants et aux normes et standards nationaux.



Séance de travail avec le Directeur du Projet de PASPEV

## 2- Le Personnel

EBE –VDJ a réalisé ses activités en faveur des enfants vulnérables au cours de l'année grâce à la disponibilité d'une équipe de 50 personnes bénévoles, 5 en plus par rapport à l'année 2018. L'équipe, conformément à l'organigramme en vigueur, est ainsi constituée :

- une (01) Directrice Exécutive, Religieuse et Juriste de formation ;
- un (01) Responsable des Ressources Humaines ;

- un (01) Juriste ;
- un (01) Agent de Terrain ;
- un (1) éducateur spécialisé en fonction en temps partiel depuis le mois de février 2019 ;
- une (01) Secrétaire de Direction;
- une (01) Comptable ;
- un (01) Préfet de Discipline ;
- trois (03) Aides-soignants, dont une religieuse ;
- Vingt (20) Nounous accompagnatrices, chargées de l'encadrement des enfants et de leurs besoins ;
- deux (02) Agents de sécurité ;
- un (01) Agent d'entretien ;
- un (1) coursier ;
- quatre (04) animateurs chargés de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire;
- trois (03) maîtres chargés des séances de répétitions pour les enfants en âge scolaire ;
- sept (07) femmes de ménage chargées des activités complémentaires (cuisine ; linge ; ménage) ;
- une (1) Collaboratrices de gestion interne, religieuse.



Nous signalons relativement à l'équipe :

- le décès d'un membre du personnel, survenu le 1<sup>er</sup> Aout 2019 suite à un Accident Cardio-Vasculaire (AVC) ;
- L'admission à la retraite de trois agents du personnel (deux en janvier et un en décembre).

Le centre bénéficie toujours de la présence de volontaires internationaux ; leur apport renforce considérablement la performance des activités.



En particulier le partenariat avec l'Association Togolaise "Terre de l'Espoir Afrique" a permis l'accueil tout au long de l'année de 25 volontaires bénévoles de différentes nationalités : leur

présence et collaboration ont sûrement contribué à un meilleur encadrement des enfants dans les différents secteurs et ont apporté un plus au niveau de la qualité de la gestion des activités.



**En annexe I : « Liste des volontaires envoyés en 2019 par « TERRE DE L'ESPOIR AFRIQUE ».**



## IV. ORGANISATION DES ACTIVITES INTERNES

### 1- Aménagement des locales et nouvelles structures

EBE-VDJ continue son œuvre d'aménagement des structures existantes dans le souci d'une progressive conformité aux normes et standards nationaux. Ainsi l'Association E.B.E. a concentré ses efforts en 2019 pour finaliser dans le centre les réalisations suivantes :

- ❖ finalisation des locaux destinés au service infirmerie,



- ❖ aménagement d'une partie de la clôture du centre et réalisation annexe de deux terrasses pour l'accueil externe des visiteurs,

- ❖ aménagement de plusieurs locaux destinés à l'entrepôt des produits vivriers,



- ❖ réalisation d'un bâtiment de deux locaux destinés au petit élevage,
- ❖ réalisation d'un support de poly tank pour l'amélioration du système de puisage et de distribution de l'eau du forage,
- ❖ finalisation des structures destinées à l'accueil des volontaires,



- ❖ aménagement des dortoirs des nourrissons ,
- ❖ aménagement d'un local destiné au service de distribution des repas,

- ❖ installation d'un système électrique de dépuración et minéralisation de l'eau,
- ❖ réinstallation du système électrique avec protection parafoudre pour 1 / 3 du centre,
- ❖ réalisation d'une série de toilettes et douches pour le personnel du centre,
- ❖ réalisation d'une salle de jeux .

Nous signalons aussi l'acquisition d'un lot de terrain situé dans le quartier Campement, juste à côté du centre et qui pourra être destiné à des activités ou projets futurs.



## 2- Formation du personnel



**EBE-VDJ** accorde une importance capitale à la formation du personnel et s'active pour renforcer davantage les compétences qui leur permettent d'accompagner les enfants suivant une approche basée sur les droits des enfants et le respect de leur processus de développement physique et psychologique, grâce à la collaboration et

disponibilité des personnes ressources externes et internes au centre en particulier de l'équipe des psychologues du CHR d'Atakpamé.

**En annexe II : Le tableau des formations effectuées**

L'équipe des animateurs chargée de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire continue chaque semaine, sous la responsabilité de la Directrice Exécutive, ses moments de formation et de recyclage ainsi que la planification mensuelle puis hebdomadaire des activités. Le centre a ajouté, à côté des animateurs, la figure de l'éducateur spécialisé chargé entre autre de la formation du personnel ainsi que de la programmation et animation des activités éducatives en faveur des



enfants accueillis. La présence de cette figure, bien qu'à temps partiel, a permis surement une amélioration de la qualité de l'encadrement et une approche et réalisation des activités plus conformes aux techniques éducatives.



Moment de formation pratique avec une volontaire puéricultrice

### 3- Accueil des enfants

Au début de l'année 2019 les enfants mineurs présents étaient 59 et 60 en fin d'année. L'objectif primordial étant de venir en aide aux enfants vulnérables en situation d'urgence et grave, EBE-VDJ a accueilli dans sa structure les enfants vivant dans ce cas et a prévu pour les cas moins graves une assistance à domicile. En effet le centre dans sa politique de protection de l'enfant privilégie toujours la famille, lieu idéal pour son développement harmonieux et qui permet à l'enfant d'évoluer et de grandir dans son propre contexte familial. Le placement en institution est donc limité au cas d'urgence et graves. Sont 12 les enfants accueillis au cours de l'année, dont cinq(5) filles et sept (7) garçons en provenance de la région des Plateaux.

Parmi ses enfants on note :

- 7 enfants orphelins de mère,
- 2enfants, fils de mère malade mentale,
- 1 enfant, victime de maltraitance,
- 2enfants victimes de négligence.

Malheureusement parmi les enfants accueillis



nous avons enregistré le décès d'un nourrisson survenu le 11 /1/2019 et provoqué par des problèmes de santé non mieux identifiés.



Par ailleurs au cours de l'année 2019 le centre a aussi accueilli :

- Une jeune femme qui venait d'accoucher d'une fille, abandonnée par le père de l'enfant et avec des difficultés d'allaitement (cas signalé par le service de l'action sociale d'Atakpamé) ;
- Une mineure de 16 ans, enceinte, étrangère, sans domicile et dont l'auteur de la grossesse est inconnu (prise en charge sollicitée par le Tribunal des Mineurs d'Atakpamé).

**En annexe III : Liste des nouveaux cas accueillis en 2019**

**En annexe IV : Liste des enfants présents au centre au 31/12/2019**

**En annexe V : Statistiques des cas présents au VDJ au 31/12/2019**

**En annexe VI : Répartition des enfants par tranche d'âge**

## **4- Santé**

### **a- Soins effectués**

L'achèvement des travaux de construction commencé en 2018 a permis au centre de disposer d'une nouvelle structure pour les soins en santé : constituée d'une salle d'attente, salle de consultation, chambre d'hospitalisation et une pharmacie, la structure permet la gestion de maladies des enfants internes et à domicile dans des locaux plus aérés et hygiéniquement meilleurs.

Trois agents de santé œuvrent en rotation et assurent une assistance médicale 24h/24h. Les premiers soins des enfants internes ainsi que des cas à domicile sont dispensés à l'infirmerie. Pour la prise en charge des cas de maladies plus inquiétantes, on se réfère aux CMS environnants (Bon Secours, Anna Maria, Piscine de Siloé). Le CHR-Atakpamé, l'hôpital « Fatebenefratelli » d'Agan, l'hôpital de Tchiko, le CHP- Kpalimé, le CHU-Sylvanus OLIMPIO ont été des références pour les cas les plus graves ainsi que pour les multiples visites auprès des professionnels



de la santé (Pédiatre, ORL, Orthopédiste, Ophtalmologue, Dentiste, Dermatologue, Oncologue).

Tous les nouveaux cas à leur arrivée au centre sont soumis à un bilan de santé général. Les nouveaux nés (de 0 à 30 jours) ont joui dans l'ensemble d'une bonne santé ; les nourrissons (de 1 mois à 2 ans) ont été surtout affectés par le paludisme, les infections intestinales, la toux et le rhume, la diarrhée.



Pour les enfants au-delà de deux ans, les maladies les plus diffusées demeurent toujours les infections, le paludisme, la toux, le rhume, la diarrhée et les petites plaies provoquées pendant les jeux.

Pour les cas à domicile dans l'ensemble les maladies plus fréquentes sont : le paludisme, la toux et le rhume, les infections intestinales, l'anémie.

Nous avons enregistré malheureusement deux décès : 1 cas interne en janvier pour un problème non mieux identifié, 1 cas en internat dû au cancer, 1 cas à domicile pour malnutrition.

Nous soulignons que le personnel du centre peut aussi bénéficier des services de l'infirmerie, surtout pour les premiers soins en cas de maladie.

**En annexe VII : cas traités, maladies les plus fréquentes, visites professionnelles /prestations hospitalières pour l'année 2019**

### **b- Mesures de prévention**

La prévention contre le risque des maladies constitue un aspect important des activités effectuées au centre et une mesure indispensable pour assurer au mieux la santé des enfants. En particulier :

- à chaque trimestre tous les enfants sont soumis à un déparasitage (Albendazole),
- tous les nouveaux nés et nourrissons sont soumis aux vaccinations prévues pour les différentes tranches d'âge (BCG, Polio Oral, Rota, Penta .....);

- les enfants en bas de 5 ans ont bénéficié des campagnes de prévention contre la poliomyélite et de distribution de Vit A et Albendazole, ainsi que d'une campagne de dépistage des cas de malnutrition organisées par la polyclinique d'Atakpamé ;



- un nombre majoritaire d'enfants a été dépisté contre le VIH-SIDA et l'hépatite B ; nombreux



ont été aussi les contrôles de l'électrophorèse pour détecter les cas de drépanocytaires et assurer une meilleure prise en charge de la maladie.

**En annexe VIII : Les prestations préventives plus importantes effectuées au cours de l'année 2019 aux enfants.**

## 5- Nutrition

Les enfants de 0 à 1 an, 04 en fin d'année 2019, ont bénéficié d'une alimentation constituée de lait (n°1 jusqu'à 6 mois, n° 2 au-delà de 6 mois) et de bouillies enrichies (maïs, mil, riz) auxquelles on ajoute le soja pour la deuxième tranche d'âge. Le sevrage qui commence déjà avec la prise des bouillies est complété par des préparations homogénéisées en petits pots constituées de fruits ou de viande ou poisson. Le passage du lait et bouillies à une alimentation solide, diversifiée et constituée surtout de pâte légère complétée avec des sauces gluantes est effectué progressivement à partir de 7 -8 mois.



Pour les nouveaux nés et nourrissons la prise de lait et bouillie est effectuée sur demande de l'enfant et conformément aux exigences de l'âge et de la santé.

Les repas pour ceux qui mangent varient selon les jours et l'âge, conformément à un menu hebdomadaire (établi en accord avec les enfants plus grands) qui tient compte d'une répartition équilibrée en protéines, glucides, et vitamines.



Les enfants bénéficient de trois repas par jour et de deux goûters. Les enfants scolarisés, pendant le temps des cours, bénéficient en plus du petit déjeuner d'un service cantine administré à l'école.



## 6- Activités socio-éducatives

Les activités socio-éducatives occupent une place de choix dans l'encadrement et animation des enfants au Village de la Joie. En se référant au Projet Pédagogique dont le centre s'est doté, l'équipe éducative constituée de quatre (4) animateurs et un éducateur spécialisé à temps partiel, a organisé, sur la base d'un programme hebdomadaire élaboré en équipe, des multiples activités socio-éducatives en tenant compte des âges, goûts et de toutes les dimensions de développement des enfants : les dimensions motrices, langagières, intellectuelles, socioaffectives et morales.

## A) Activités culturelles

Elles sont nombreuses et intéressantes.

**En janvier**, au tour du thème sur l'amitié, « qui trouve un ami trouve un trésor », les



enfants ont réalisé diverses activités culturelles : jeux, scènes, chants et danses, qui ont trouvé leur apothéose dans l'organisation du spectacle à l'occasion de la fête de l'Épiphanie ; ce spectacle a permis de démarrer



une nouvelle tradition dans la vie du centre : une fête annuelle de famille en la présence des enfants et de leurs parents, amis, tuteurs.

**En février** ont eu lieu le lancement du nouveau thème : « Je suis enfant mais je changerai le monde » et la participation aux cérémonies de l'anniversaire de Monseigneur ATAKPA, 1<sup>er</sup> Evêque du diocèse d'Atakpamé. Cela a occasionné la présentation de la part des enfants du centre, en présence d'un important public, d'une scène et de deux danses, qui ont mis en valeur leurs potentialités artistiques.

Le mois de **mars** a été caractérisé par les activités liées à la journée mondiale de l'eau et l'accueil, pour cette occasion, au centre de la « Jeune Chambre Internationale » des secteurs Lomé Cocotier, Atakpamé, Bénin qui a effectué la remise d'un appareil domestique pour la minéralisation de l'eau. Des scènes, chants et danses ont été organisés par les enfants.



**En Avril** l'animation des stations du chemin de croix (lors du vendredi saint) en vue de la célébration de la Pâques a été le point important des activités.

Pour la fête des mères, **en mai**, les enfants sous la direction des animateurs, ont organisé des causeries, vidéos-partages, concours de poèmes et d'autres activités.

La journée mondiale de l'enfant africain, célébrée le **16 juin**, a permis une fois de plus aux enfants de s'exprimer au tour du thème choisi, par des jeux, scènes, partages.





Les mois **de juin et juillet** ont donné l'occasion aux collégiens et animateurs de bénéficier d'un laboratoire informatique organisé par des volontaires internationaux.

Nombreuses sont aussi les activités réalisées **en novembre** dans le cadre de l'anniversaire de la Convention Internationale des droits des Enfants (C.I.D.E.) : causeries, vidéo-clips de présentation, partages, chants, scènes ont permis aux animateurs de former et égayer les enfants au tour du thème : « les droits fondamentaux de l'enfant ».

Le mois de **décembre** a été caractérisé par les préparatifs pour le spectacle de Noël portant le titre « Artaban, un roi de valeur » qui sera ensuite présenté à la fête de l'épiphanie (en janvier 2020)



en présence des parents des enfants (comme à l'accoutumée) et de Monseigneur l'Evêque : causeries, vidéos, jeux divers, danses, scènes, spectacle. C'est dans ce contexte que



plusieurs activités liées au thème de l'année susmentionnée ont été réalisées.

Les programmations hebdomadaires prennent soin de prévoir régulièrement :

- ❖ des séances de lecture à la bibliothèque du centre,
- ❖ des séances de vidéo-partage,
- ❖ des causeries éducatives organisées par les animateurs autour du grand thème de l'année et des sous thèmes pour l'éveil des enfants,
- ❖ des séances de contes, devinettes, charades, chants et danses,



- ❖ des goûters musicaux lors des fêtes pour permettre aux enfants de se détendre autour d'un repas léger et de la musique,
- ❖ des sorties mensuelles de découverte, parmi lesquelles nous citons :



- la visite du village *Maromi* et de son marigot, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau,

- la visite d'une ferme d'élevage de poules et d'une usine de production d'eau ;



- la participation aux danses traditionnelles lors des semaines culturelles organisées dans les établissements scolaires ou dans des groupes ethniques dans le quartier,

- la visite- guidée du CMS « Notre Dame de la consolation » dans le cadre du thème mensuel relatif à la santé,

- la visite du quartier campement (découverte du moulin, atelier de tisserand, boucherie, etc.), visite du marché d'Agbonou,

- la visite (en groupe restreint) du village *Ikotadi* pour mieux connaître la vie au village,

- la participation au pèlerinage d'Ayome;

- la visite à la découverte du feu tricolore ;



-la visite du zoo de *Temedja* où les enfants ont fait la connaissance des animaux tels que les lions, autruches, crocodiles...

Ces sorties organisées auxquelles on ajoute l'inscription aux écoles du quartier, la participation à la vie de la paroisse et l'adhésion à des groupes sportifs et récréatifs (équipe de foot, CV-AV, groupe de catéchèse) favorisent la nécessaire intégration des enfants dans la réalité sociale du milieu.

La journée des enfants, pendant le temps des cours scolaires, s'achève chaque soir par un moment de rencontre dénommé « tam-tam sous la lune » : c'est une occasion pour les animateurs et les enfants de dialoguer, communiquer de manière pédagogique, avant le couvre-feu générale.

### **B) Activités manuelles**

Elles contribuent également à l'épanouissement des enfants. Nous signalons parmi elles les plus importantes :

- ❖ l'initiation des enfants à la gestion correcte de leur placards (activité dénommée « Atelier "plions nos habits" »),
- ❖ les séances de dessin,
- ❖ séances de coloriage pour les enfants « juniors » (tranche d'âge de 4 à 6 ans) ;
- ❖ l'organisation pendant le temps des grandes vacances, des laboratoires divers avec l'aide des animateurs et des volontaires internationaux :
  - labo fleurs et décorations,
  - labo recyclage des paquets vides de ciment pour la couverture de cahiers et livres,
  - labo perles pour la réalisation de colliers et bracelets,



- labo tissus pour la fabrication des pochettes et la décoration des bics ;
- labo cuisine pour l'apprentissage de certains plats africains d'une part et des plats typiquement européens d'autre part,
- labo sacs, pour la fabrication des sacs avec des nattes,





- labo de fabrication d'objets divers (boucles d'oreilles, croix, porte photos, instruments de musique ....) en utilisant des tissus et d'autres objets de récupération,
- ❖ l'initiation aux activités d'entretien (ménage, lessive), jardin potager et élevage de lapins.



A partir de la rentrée scolaire la cuisine pendant les week-ends est gérée par les enfants plus âgés sous le contrôle d'une animatrice.

### **C) activités ludiques et sportives**

Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement ; une place primordiale est consacrée aux activités ludiques qui ont permis





aux enfants de se divertir individuellement ou collectivement.



Les séances de jeux libres (jeux de plein air), de jeux organisés ainsi que de jeux de table

(memory, puzzle, domino, cartes, scrabble...) sont régulièrement prévues dans la programmation hebdomadaire des activités.



Les multiples jeux (moteurs, intellectuels et sociaux) permettent aux enfants de développer au mieux leurs capacités et habiletés sur plusieurs plans, ils apprennent à maîtriser leurs corps et leurs réactions.



Les enfants s'intéressent aussi bien à l'animation sportive surtout en compétition : course, gymnastique, football, ainsi que d'autre activités de sport se sont ajoutées aux programmes réalisés avec les enfants.



La présence au cours de l'année de plusieurs volontaires internationaux, parmi



lesquels des éducatrices de la petite enfance a permis de focaliser l'attention sur la tranche d'âge de 6 mois à 4 ans et prévoir la programmation et réalisation de plusieurs séries d'activités ludiques et éducatives adaptées à leur âge et finalisées à soutenir l'éveil des enfants

ainsi que leur développement psychomoteur.

Ces moments spécifiques en faveur de la petite enfance ont permis d'initier certaines animatrices du centre à l'importance de l'éveil préscolaire ainsi que un premier transfert de compétences pour une meilleure prise en charge éducative de ces tranches d'âge. La formation des animatrices pour un encadrement convenable de la petite enfance constituera une des perspectives d'avenir.



Les causeries organisées pour les enfants en âge scolaire sont des véritables moments d'observation,

d'écoute, de dialogue, de communication pédagogique, détente et divertissement à travers des contes, sketches, histoires drôles, charades, devinettes. L'équipe a ainsi réalisé, au cours de l'année 2019, 41 causeries avec 31 thèmes.

**En annexe IX : la liste des thèmes des causeries**

## équipe pédagogique

Pour la programmation et la mise en œuvre de ces multiples activités socio-éducatives le centre a disposé d'une équipe de cinq (5) animateurs renforcée par la présence (même en temps partiel) d'un éducateur spécialisé.

L'équipe se réunit chaque semaine pour l'élaboration d'un programme hebdomadaire et la confrontation sur les problématiques liés aux enfants. La réalisation des activités socioéducatives permettent à l'équipe d'observer, déceler les besoins, écouter, dialoguer et élaborer le projet de vie



personnalisé (P.V.P.), document basilaire dans l'accompagnement pédagogique de chaque enfant, qui permet de mieux suivre l'évolution de l'enfant au centre d'une part et de mieux l'accompagner après sa réinsertion d'autre part.

L'année 2019 a permis à l'équipe :

- ❖ la réalisation de 123 observations pour les enfants présents,
- ❖ la réalisation de 81 écoutes pour 27 enfants,
- ❖ la rédaction de 24 projets de vie personnalisés avec la participation des discernants.

L'activité de l'équipe éducative a été aussi renforcée par la présence des psychologues en fonction au CHR-Atakpamé ; leur intervention a permis en particulier l'étude personnalisée de certains enfants manifestant des troubles de comportements, leur prise en charge ainsi que la formulation des indications psychologiques d'intervention.

**Annexe X: « Liste des projets de vie personnalisés (P.V.P.) rédigés en 2019**

## 7- Assistance juridique

Dans la plupart des cas, les enfants accueillis au centre ne jouissent pas d'une situation juridique régulière ; pour certains les parents sont inconnus, d'autres n'ont pas de naissance bien que la famille soit connue. Dans tous les cas, le centre procède d'abord à la recherche des parents afin de faire établir la naissance des enfants ; si les parents demeurent inconnus, après recherche, le dossier est transmis à l'autorité compétente (la Mairie) pour qu'un nom soit attribué.

La régularisation des actes de naissance étant une priorité pour l'année 2019, les efforts de la Direction du centre ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- établissement de deux actes de naissance et quinze jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance,
- attribution de nom pour un enfant,
- déclaration d'abandon pour quatre enfants.
- le Tribunal de Mineurs a délivré l'ordonnance de placement pour 12 enfants du centre.

En fin d'année 2019 les statistiques sont les suivantes :

- ❖ Sur 60 enfants 34 ont la naissance, 20 ont le jugement supplétif. Pour 06 enfants l'acte de naissance n'est pas encore établi.
- ❖ Sur les 60 enfants, 56 disposent de l'ordonnance de placement ; pour les 4 restants, les dossiers sont en cours.

Tous les enfants accueillis au centre sont signalés au service de l'Action Sociale de référence qui en autorise le séjour en attendant la régularisation des dossiers.

En annexe XI: « Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement en 2019 ».

En annexe XII: « Liste des enfants dont la régularisation de l'ordonnance est en cours ».

En annexe XIII: « Liste des actes de naissance et jugements supplétifs établis ».

## 8- Accueil des visiteurs

L'accueil des visiteurs constitue une des activités effectuées au quotidien par l'équipe directive ; dans la plupart des cas l'objet des visites consistent en :

- ❖ requêtes d'assistance sociale de longue durée (placement, cas à domicile),
- ❖ requêtes d'aide financière,
- ❖ rencontre avec les familles des enfants accueillis afin de préparer la réinsertion du mineur,
- ❖ rencontre avec les familles des enfants réinsérés ou des cas à domicile pour d'utiles conseils relatifs à l'encadrement et accompagnement psychosocial des enfants,
- ❖ remise de dons.



Plus spécifiquement pour l'année 2019, au cours de ces visites nous avons enregistré :

- ✓ 60 demandes d'assistance sociale ou de soutien financier,
- ✓ 22 rencontres de préparation psychologique avec les parents dont les enfants sont prêts à être réinsérés,

- ✓ 25 rencontres avec les familles ou tuteurs des enfants réinsérés et cas à domicile pour des conseils relatifs à l'encadrement des enfants,
- ✓ 4 rencontres de rétablissement de lien familial (pour 4 enfants).

Parmi les visiteurs nous signalons aussi :

- le chef du quartier Agbonou- Campement venu pour sa première fois pour connaître la structure et les enfants du centre,



- Mr Laurent SIMON, ancien cycliste français en tournée à vélo au Togo et ambassadeur du Plan International pour l'égalité des enfants et en particulier la promotion de filles dont la présence dans le centre a été accompagnée par la distribution à nos



enfants et à un certain nombre d'enfants du quartier de fournitures scolaires,

- les femmes de la Brasserie BB Lomé, Kara, Anfoin qui, à la suite de la journée du 8 mars (Journée Internationale de la Femme), ont décidé de mener des actions



sociales et humanitaires en faveur de la population et qui ont fait don aux enfants du centre de vivres et de non vivres,

- une délégation des anciens élèves de l'ITSCJ (Institut Technique Sacré Cœur de Jésus) d'Atakpamé dont la visite était finalisée par la remise d'un consistant don en produits alimentaires et divers,



- une délégation de la Jeune Chambre Internationale (Lomé Cocotier, Atakpamé, Benin) à l'occasion de la journée internationale de l'eau ; délégation a effectué d'un appareil pour la minéralisation de l'eau



l'occasion de la journée au cours de la visite la l'installation au centre dépurateur et du forage.

## 9- Recherches sur le terrain

Le lien avec la famille d'origine a une importance capitale dans le développement et le processus d'identification de l'enfant. En effet dès son arrivée au centre, il devient important de connaître l'histoire de l'enfant, identifier les liens familiaux, établir un contact continu avec la famille biologique. Il est aussi fondamental de faire des recherches sur le terrain des familles dont l'identité est inconnue ou dont le lien avec l'enfant s'est affaibli dans le temps.

Ainsi l'équipe éducative a réalisé 16 enquêtes sociales pour connaître l'histoire des enfants et demander l'ordonnance de placement au Tribunal ; 02 enquêtes sociales pour les cas accueillis en internat ; elle a aussi rédigé 18 documents pour des différentes finalités :

- historique des cas à domicile,
- vérification des lieux de réinsertion ;
- recherche des parents et rétablissement du lien familial.

Nous signalons aussi la réalisation de 7 enquêtes de moralité concernant des membres du personnel.

**En annexe XIV : « Liste des enquêtes sociales effectués pour l'obtention de l'ordonnance de placement ».**

**En annexe XV : « Liste des enquêtes sociales effectuées pour les cas en internat ».**

**En annexe XVI : « Liste des rapports d'enquête pour abandon »**

**En annexe XVII : « Liste des autres documents rédigés par les agents sociaux ».**

**En annexe XVIII : « Liste des enquêtes de moralité ».**

## 10. Visite des parents et tuteurs

L'équipe éducative conseille toujours les parents et tuteurs de visiter régulièrement leurs enfants au centre pour leur bien-être. En effet un calendrier de visites hebdomadaires est établi pour faciliter et motiver la rencontre entre les familles et leurs enfants.

Ainsi au cours de cette année 2019 :

- ❖ 18 enfants n'ont reçu aucune visite malgré les conseils de l'équipe éducative ;
- ❖ 12 enfants ont reçu une seule visite ;
- ❖ 27 ont reçu entre 2 à 5 visites ;
- ❖ 08 enfants ont reçu entre 6 et 10 visites ;
- ❖ 06 enfants ont reçu au-delà de 10 visites.



Les parents sont informés de l'évolution et des difficultés liées à leurs enfants et, dans la mesure du possible, ils sont impliqués dans la prise de décision les concernant puis ils participent à leur encadrement scolaire ; ils sont tenus au courant de l'évolution du travail scolaire et sont invités à participer à des rencontres

d'évaluation où les éventuelles difficultés scolaires et comportementales sont discutées directement en présence de leurs enfants.

En avril 2019 l'équipe éducative a rencontré les parents ou tuteurs de 15 enfants scolarisés, pour évaluer leur travail scolaire.



Moment de rencontre avec des familles des enfants

### 10-Réinsertion familiale et suivi

La famille étant le lieu privilégié pour un développement harmonieux de l'enfant, il est indispensable que le séjour des enfants au centre soit temporaire ; la réinsertion de l'enfant dans son contexte familial d'origine, après une période de séjour ne dépassant si possible les trois ans, est donc aussi une des priorités du plan d'action du Centre.

Pour les enfants plus grands (5 ans et plus) on organise des périodes de séjour en famille de courte ou moyenne durée pendant les congés et vacances dont la finalité est de renforcer le lien familial et préparer la réinsertion définitive dans le contexte de la famille d'origine.

En 2019 huit (8) enfants ont été réinsérés dans la famille d'origine, dont 7 dans la Région des Plateaux et 1 dans la Région Centrale (SOKODE).



Un enfant réinséré en 2018 a été réintégré au centre pour préserver son intérêt supérieur dans une difficulté d'incompréhension familiale.



Les réinsertions ont été préparées par plusieurs rencontres avec les membres des familles impliquées pour évaluer les contextes éducatif, sanitaire, psychologique et financier des cadres d'accueil dans l'intérêt supérieur de l'enfant. La réinsertion dans la plus part des cas est précédée par une période de familiarisation au centre dont la durée peut aller de quelques jours à plusieurs semaines.



A la réinsertion le centre compose des kits pour chaque enfant :

- un Kit alimentaire,
- un sac et un kit vestimentaire,
- des fournitures scolaires,
- d'autres mesures d'accompagnement financières forfaitaires ou périodiques.

Tous bénéficient d'un suivi sanitaire pour une période d'au moins six (06) mois.



Pour tous les enfants réinsérés, le contact est gardé par des appels téléphoniques, des visites à domicile et ou des visites périodiques de l'enfant réinséré au centre qui permettent de contrôler et évaluer le contexte éducatif, sanitaire et psychologique dans lequel l'enfant évolue :

- ❖ 172 enfants réinsérés ont bénéficié des suivis différents (visites à domicile, appels téléphoniques, invitations au centre),
- ❖ 58 enfants enregistrés comme cas à domicile ont bénéficié aussi des suivis.

En annexe XIX : liste des enfants réinsérés en 2019.



### 11-Réinsertion Scolaire

Tous les enfants en âge scolaire bénéficient d'une formation adaptée à leur âge et à leur niveau. En fin d'année scolaire 2019 sur les 28 enfants internes inscrits à l'école primaire 24 ont été admis en classe supérieure ; 4 redoublent, 2 ont obtenu leur premier diplôme, le CEPD et de ce fait ils montent en classe de 6<sup>ème</sup>.

Les 4 enfants inscrits au collège, 2 internes et 2 inscrits à l'internat, ont tous réussi. L'un d'entre eux a obtenu son Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC).

A la rentrée 2019 /2020 l'effectif était le suivant :

- neuf (09) inscrits au jardin d'enfant EPP-CEET Agbonou,
- sept (07) inscrits à l'EPP-CEET – Agbonou,
- deux (02) inscrits au complexe Scolaire Gamaliel-Campement,
- treize (13) inscrits à l'EPC "sacré Cœur de Jésus " –Agbonou,
- un (01) inscrit au CEG Public- Campement.



Pour les enfants en bas de quatre (04) ans, des cours adaptés à leur âge sont assurés à l'intérieur du centre sous l'assistance d'une animatrice.

Trois (3) maîtres répétiteurs assurent pendant l'année scolaire les renforcements des capacités par des

séances régulières de remise à niveau.

Les enfants inscrits dans la même structure ou complexe scolaire sont confiés à un éducateur / une éducatrice qui est chargé de suivre de près leur éducation scolaire, tenir les contacts avec le maître ou professeurs, participer aux réunions organisées par l'école, vérifier les comportements de l'enfant dans le contexte scolaire.

Pour les enfants réinsérés en famille ainsi que pour certains cas à domicile, le centre vérifie l'existence des centres scolaires adaptés proches du lieu de réinsertion, prévoient les frais et fournitures scolaires, ainsi qu'un contrôle sur l'évolution scolaire du réinséré.

### III- AUTRES ACTIONS SUR LE TERRAIN

#### 1- Cas en transit

Le centre continue l'accueil des enfants en transit : enfants égarés, retrouvés dans les rues ou fugués dont la plupart des cas sont réinsérés en famille après investigations du Service de l'Action Sociale ou du Commissariat dans l'espace de quelques jours. Pour l'année 2019 les enfants en transit, au nombre de deux, ont été réinsérés en famille le lendemain.

En annexe XX: tableau des enfants en transit

#### 2- Les cas suivis à domicile

Le centre accorde de plus en plus d'importance à ses activités en milieu ouvert, par l'accompagnement et le soutien à domicile d'un nombre de plus en plus croissant d'enfants.

En effet, conscients que la famille demeure toujours le lieu idéal pour le développement équilibré de l'enfant, l'admission au centre est réservée aux cas les plus graves et dont le séjour en famille pourrait être nuisible à leur santé ou évolution ; les autres cas d'enfants en situation sont gérés à domicile dans leur famille d'origine.

On considère comme cas à domicile :

- les enfants en situation de vulnérabilité, gardés dans leur contexte d'origine mais soutenus par une prise en charge partielle (alimentaire et sanitaire),
- les enfants admis au centre et ensuite réintégrés dans la famille biologique,



- les cas d'internat réintégrés en famille, vivant en des conditions familiales et /ou psychologiques précaires.

L'enregistrement d'un cas à domicile est précédé de plusieurs rencontres avec la famille ainsi que des enquêtes de vérification sur le terrain.



L'assistance à domicile a normalement une durée de deux(02) ans sauf pour les situations d'urgence et pour les cas réinsérés dont l'accompagnement surtout en santé peut s'étendre sur plusieurs années.

En 2019 le centre a inscrit parmi les assistés à domicile :

- ❖ 18 nouveaux cas ;
- ❖ 11 enfants réinsérés dont 3 enregistré comme internat ;
- ❖ 02 .cas inscrits à domicile ont été ensuite intégrés au centre à cause d'une détérioration des conditions de santé.

L'évolution de l'enfant à domicile sera aussi constatée par le suivi effectué par un agent du centre.

Nous déplorons 1 décès pour anémie grave.

En annexe XXI: Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2019.

### **3- Service d'accueil dans le contexte éducatif et scolaire(internat)**

Certains parents sollicitent l'intégration de leurs enfants dans la structure pour garantir un hébergement et un accompagnement éducatif au cours de l'année scolaire, dans un contexte favorable à leur réussite et à leur épanouissement personnel.

Nous avons enregistré :

- ❖ 9 cas d'internat en fin d'année scolaire 2018 /2019,
- ❖ 7 cas d'internat à la rentrée scolaire 2019 /2020.

Dans la plupart des cas, les enfants reçus en internat proviennent des contextes familiaux en difficulté. De ce fait l'accueil en internat représente pour eux une mesure de protection de leur intérêt supérieur.

Nous déplorons un décès parmi les d'internat en mai 2019, suite à un cancer.

En annexe XXII: liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2019/20.

#### 4- Service d'accueil semi – résidentiel (garderie)

Le centre continue aussi ses services en milieu semi-ouvert (de 7h à 18h) pour d'autres enfants de 3 mois à 10 ans.

Ce service offre aux parents travailleurs souvent occupés ou absents pendant la journée pour des motivations de travail, une solution alternative et sûre au service "domestiques de maison" de petites filles, un cadre éducatif et pédagogique idéal pour le développement de l'enfant ainsi qu'un milieu protecteur contre les dangers de la rue.

#### 5 .Nouveaux projets

Grace à l'appui des partenaires internationaux et à la collaboration des personnes ressources du CHR-Atakpamé, l'année 2019 a vu le démarrage du projet « **entraide CHR-VDJ** » dont la finalité est de contribuer à la réduction de la mortalité infantile par la prise en charge financière de ces enfants hospitalisés au Centre Hospitalier d'Atakpamé dont les parents, démunis ou dépourvus de moyens financiers, sont dans l'impossibilité d'assurer la totalité des soins pour le rétablissement totale de leur(s) enfant(s). Au cours de l'année le budget mis à disposition par les bailleurs a permis la prise en charge de 30 enfants.



#### IV- EVALUATION DES ACTIVITES

##### 1) RESULTATS ATTEINTS

L'année 2019 a permis d'atteindre les résultats suivants :

- a- Plusieurs travaux d'aménagement et constructions ont été effectués et ont permis une optimale évolution des activités d'aménagement et une meilleure performance de la structure.
- b- Les formations du personnel et de la Direction ont été effectives et effectuées par des personnes ressources internes et externes.
- c- La présence dans la structure pour un temps déterminé d'une équipe de psychologues a permis l'observation et évaluation psychologique de certains enfants en difficulté.
- d- La quasi-totalité des enfants dépourvus d'acte de naissance dispose du jugement supplétif.
- e- Les soins effectués aux enfants ont été renforcés par l'intervention de professionnels qui ont assuré une prise en charge efficace de la santé des enfants.
- f- Les efforts effectués ont permis la réinsertion en famille de plusieurs enfants, surtout pour certains dont le lien parental était affaibli.
- g- Les enfants réinsérés ont été suivis et assistés.
- h- Les dossiers pour les déclarations d'abandon de quatre enfants ont été finalisés et déposés au Tribunal des Mineurs.
- i- La demande d'agrément a été finalisée et déposée au Ministère.
- j- L'admission du centre au Projet d'Appui des Structures de Protection des enfants Vulnérables, piloté par l'ONG Creuset-TOGO et ses partenaires, projet de grande ampleur qui permettra au centre d'améliorer considérablement les conditions d'accueil, d'accompagnement des enfants en situation de détresse, de se conformer davantage aux droits des enfants puis aux normes et standards nationaux.
- k- La qualité des prestations en matière d'accompagnement psychosocial des enfants a été améliorée considérablement par la présence, bien qu'à temps déterminé, d'un éducateur spécialisé.
- l- La quasi-totalité des enfants dispose de l'ordonnance de placement.
- m- Le projet d'établissement du centre a été mis en application.
- n- Les enfants scolarisables ont été scolarisés, suivis et encadrés par les répétiteurs.

- o- Les échanges puis sensibilisations des parents dont les enfants résident au centre s'effectue avec régularité.
- p- La collaboration avec les autorités locales et administratives, les services de l'action sociale et le Tribunal des Mineurs continue sur des bonnes bases.
- q- La prise en charge et assistance des cas à domicile ont été renforcé par l'adhésion au « Projet Entraide CHR-VDJ », pour la réduction de la mortalité infantine au CHR d'Atakpamé.
- r- L'assistance et collaboration des volontaires internationaux ont permis une meilleure visibilité et ouverture du centre puis une meilleure prise en charge psycho-éducative de la petite enfance.
- s- Nombreux sont les PVP réalisés ainsi que les écoutes et observations en vue d'un suivi efficace des enfants.

## 2) FAIBLESSES ET DIFFICULTES

- a- Des retards ont été accusé pour la réinsertion de certains enfants dont les parents sont retissants, disparus ou introuvables.
- b- La distance des milieux de réinsertion rend difficile un suivi régulier de certains enfants réinsérés.
- c- Pour certains enfants réinsérés nous avons constaté un mauvais encadrement et entretien de la part de la famille.
- d- Pour un nombre important d'enfants, les parents expriment des résistances à effectuer des visites régulières.
- e- Nous déplorons l'absence de la collaboration permanente d'un psychologue du milieu.
- f- Le projet d'élevage des lapins a échoué malgré les fonds affectés à ce secteur.
- g- Les démarches effectuées avec « SOS – Village d'enfants » dans le cadre du projet relatif à la prise en charge alternative des enfants vulnérables n'ont pas abouti à une collaboration durable.

### **3) PERSPECTIVES D'AVENIR**

a- Adhérer aux activités et programmes prévus par le projet PASPEV dans le cadre de la protection des enfants, de la conformité aux normes et standards nationaux, de la viabilité du centre.

b- Continuer la sensibilisation des parents des enfants en vue de leur réinsertion future.

c- Renforcer le suivi à domicile des enfants réinsérés tout en privilégiant cette forme d'assistance en alternative au placement institutionnel.

d- Renforcer l'écoute et l'observation des enfants.

e- Continuer la formation du personnel et de la Direction pour le renforcement des capacités.

f- Initier les A.G.R. (Activités Génératrices de Revenus) pour faire face aux besoins du centre et en vue d'une autonomisation du centre.

g -Projeter la faisabilité de création d'un centre récréatif pour les enfants du quartier.

h -Projeter la faisabilité des clubs d'enfants dans certaines écoles du milieu.

l-Programmer des activités pour une plus grande visibilité du centre au niveau national et international.



## CONCLUSION

En définitive, le présent rapport dénote, une ascension dans la réalisation des différents projets qui font état des grandes priorités relatives au bien-être des enfants dont le centre d'accueil "Le Village de Joie" assume la lourde responsabilité.

En effet la délicatesse du travail en faveur du bien-être des enfants est axée en particulier sur la santé, l'éducation des usagers et la mobilisation des ressources humaines indispensables et compétentes pour atteindre ce but inhérent aux autres priorités non négligeables. Etant donné que l'objectif de l'Association EBE en général et de " Le Village de la Joie" (VDJ) en particulier est de promouvoir la sécurité des enfants vulnérables ou en situation précaire en vue de leur épanouissement intégrale, la Direction en collaboration avec le Comité de Gestion du Centre a mobilisé des ressources nécessaires pour la formation du personnel aux moyens des rencontres d'échanges et d'entretien par des personnes compétentes en matière de la psychologie de l'enfant, l'écoute, l'observation, l'hygiène et la santé des usagers en vue d'orienter les actions fiables pour sauver l'enfant. C'est ainsi que les mamans comme papa et agents de santé du centre sont désormais en possession des outils indispensables à l'encadrement, suivi ,santé, nutrition et affection des enfants aussi bien au centre qu'à l'extérieur(à domicile). En outre l'Association EBE et VDJ dans leur effort ont fourni des sacrifices pour la restructuration et l'aménagement de la structure en vue d'offrir un cadre de vie favorable aux usagers. Par ailleurs il faut souligner l'importance accordée aux contacts avec les autorités locales et les autres institutions qui œuvrent pour la promotion puis protection des droits des enfants, les familles des enfants, les usagers du centre. Il faut de surcroit noter que les difficultés rencontrées en 2018 ne sont pas à minimiser ; les dépenses assez élevées non seulement pour faire face à la santé des enfants internes et externes mais aussi à la nutrition sans oublier les moyens mis en œuvre pour l'entretien du personnel. Toutefois ces difficultés sont des défis à relever en 2019 eu égard aux différentes facettes que présente le monde des enfants vulnérables en perpétuelles augmentation. Nous ne saurons terminer ce rapport sans solliciter les hommes de bonne volonté, les ONG locaux et Internationaux, les autorités compétentes à se pencher davantage sur la situation à venir en appui aux centres et structures qui luttent en faveur du bien-être de l'enfant comme c'est le cas du nôtre. C'est aussi le lieu d'exprimer notre gratitude à tous les collaborateurs, bienfaiteurs, bailleurs de fonds qui par leurs soutiens moral et

financier en faveur de la sécurité des enfants vulnérables ont rendu possible l'évolution du centre sous tous les aspects .La confiance qu'ils ont accordé à notre travail en faveur des enfants en situation de vulnérabilité nous rassure et pose des bases importantes pour une meilleure solidité de notre travail en faveur des plus démunis de la société togolaise ; nous les recommandons à la protection de Dieu.



**Fait à Atakpamé le 29/04/2019**

**La Responsable du Centre**

**Sœur Elisabeth SCAGLIONI**

